

2024/0134

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept avril, à 09 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 10 - Votants : 13

Étaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.COQUELET.PETIT.WERY.RAVIDAT.
ASCONE.

Mmes MERCIER.PREVOST (BLANDO).WAUCHER.CAFFIAU.

Absents ayant donné procuration : M. CHRETIEN à Mme WERY.

M. CHATELAIN à Mme MERCIER.

Mme DELBRUYERE (STALLA) à M. PETIT.

Absent excusé : M. JOSSET.

Absents : Mmes BOURAINE.DELPLANQUE-GABET, Mme MALINGRE et M.
CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY

Objet : Vote du compte administratif 2023 de la commune.

Sous la présidence de M. SEGUIN, adjoint aux finances, nommé secrétaire de séance, ce dernier présente aux membres du conseil municipal le compte administratif 2023, vérifié conforme avec le compte de gestion. Monsieur le Maire ayant quitté la salle durant le vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité avec 1 abstention,

	Investissement	Fonctionnement
Recettes de l'exercice	2 419 669.69 €	2 437 188.57 €
Dépenses de l'exercice	777 670.55 €	2 030 585.68 €
Résultat de l'exercice	1 641 999.14 €	406 602.89 €
Résultat reporté	-964 208.25	890 954.07 €
Part affecté à l'investissement		
Résultat cumulé	677 790.89 €	1 297 556.96 €
Restes à réaliser recettes		
Restes à réaliser dépenses		
Résultat	677 790.89 €	1 297 556.96 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme

AVESNELLES, le 3

Le Maire,

